

Les 7 organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, **FO**, UNSA, et FSU se sont retrouvées ce jeudi 6 Décembre pour échanger sur l'actualité sociale



Elles rappellent que, depuis des mois, face aux inégalités sociales et territoriales, elles ont réclamé des politiques publiques permettant de la justice sociale. Elles rappellent aussi que, depuis des mois, elles ont appelé le gouvernement à les écouter à travers un véritable dialogue social.

Aujourd'hui, dans un climat très dégradé, la mobilisation des gilets jaunes a permis l'expression d'une colère légitime. Le gouvernement, avec beaucoup de retard, a enfin ouvert les portes du dialogue.

Nos organisations s'y engageront, chacune avec ses propres revendications et propositions, en commun chaque fois que cela sera possible. Les sujets du pouvoir d'achat, des salaires, du logement, des transports, de la présence et de l'accessibilité des services publics, de la fiscalité doivent trouver enfin des débouchés concrets, créant les conditions sociales d'une transition écologique efficace parce que juste.

Le dialogue et l'écoute doivent retrouver leur place dans notre pays. C'est pourquoi nos organisations dénoncent toutes formes de violence dans l'expression des revendications.

La CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, la CGT, **FO**, l'UNSA, la FSU appellent le gouvernement à garantir enfin de réelles négociations. Cela suppose qu'elles soient larges, ouvertes et transparentes, au niveau national comme dans les territoires.

Pour sa part, **FO LCL** appelle les directions de LCL et du groupe Crédit Agricole à écouter les salariés qui œuvrent quotidiennement consciencieusement. Cela fait des mois que nous réclamons notamment des conditions de travail permettant d'assurer une qualité de service, un bien-être, un épanouissement et une juste distribution des richesses produites.

Ainsi, **FO LCL** demande à la direction de LCL :

- d'accorder une augmentation générale de 2% afin qu'au minimum, l'impact de l'inflation soit neutralisé pour tous les CLP
- de mettre en place le forfait de 200 € pour les CLP utilisant un transport personnel
- d'accepter le compromis bénéfique pour tous proposé par les salariés de OSC
- ...